

LES GROUPES D'ACCOMPAGNEMENT POUR DES PARENTS DONT L'ENFANT EST ATTEINT DE TSA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des notions relatives à l'éducation thérapeutique et la psychoéducation
- Acquérir des notions relatives à l'animation de groupe
- Elaborer et construire un groupe d'accompagnement parental

La formation et ses moyens pédagogiques peuvent être adaptés et personnalisés en fonction du public.

PUBLIC CIBLÉ

Psychologues, médecins, pédopsychiatre, orthophoniste, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés...

CONDITION D'ADMISSION, PREREQUIS

Connaissances théoriques sur les TSA

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

- **ALCARAZ Céline**, PhD, CRA Languedoc-Roussillon, SMPEA Peyre Plantade, CHRU de Montpellier
- **MURCIA Marion**, Neuropsychologue, libéral

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- **BAGHDADLI Amaria**, PU – PH, Pédopsychiatre, CHRU Montpellier

PROGRAMME

Matin :

- 1- Qualité de vie et stress parental chez les parents d'enfants avec TSA
- 2- Notions de psychoéducation, éducation thérapeutique et guidance parentale
- 3- Présentation d'un groupe d'accompagnement parental après le diagnostic de TSA

- 4- Présentation d'un accompagnement des parents inspiré du modèle de Denver (ESDM)

Après-midi :

- 5- Présentation d'un groupe de prévention et de gestion des troubles du comportement chez le jeune enfant (2-6 ans).
- 6- Présentation d'un groupe fratrie

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Supports de formation remis aux participants
Exposés théoriques ; Mises en situation pratique ; Travaux dirigés en sous-groupe ; Liste de ressources bibliographiques

MODALITES D'EVALUATION DE L'ACTION

QCM (début de formation et en fin de formation) ; Evaluation des acquis en cours de formation ; Questionnaire de satisfaction

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Attestation

Durée : 1 journée soit 7 heures

Date : 23 novembre 2020

Nombre d'inscrits : 7 personnes minimum - 20 maximum

Formation présentielle - lieu : locaux de l'Afree – Montpellier

Accessibilité : PMR

Coût : institutions et/ou par l'employeur : 230,00€ - professions libérales et/ou à titre individuel : 180,00€

(tarif hors frais de déplacement, repas, hébergement du stagiaire)